

Les points suivants étaient à l'ordre du jour de ce CTL :

- Approbation des procès-verbaux du CTL du 19 avril, 29 avril et 21 mai 2013
- Modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Montbazon
- Ponts naturels 2014
- Plan de titularisation des personnels contractuels
- Questions diverses

●Approbation des PV des CTL du 19 avril, 29 avril et 21 mai 2013 :

Le PV du 19 avril précisait que les syndicats n'avaient pas la possibilité d'ajouter des points à l'ordre du jour des CTL. Cette phrase sera modifiée pour préciser clairement que l'ordre du jour est amendable par les sections syndicales.

Les 2 autres PV ont été votés.

●Modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Montbazon:

Le chef de poste actuel a demandé la fermeture de la trésorerie le vendredi.

Le motif invoqué est l'absence d'un agent en congé de longue maladie.

Il s'agit une fois de plus de pallier au sous effectif avéré. Comme dans toutes les unités, les agents souffrent d'une surcharge de travail.

Pour Montbazon, même l'intervention de l'équipe de renfort ne suffit pas à combler les besoins.

L'administration propose de revoir avec le futur chef de poste l'opportunité du jour de fermeture (en fonction des absences, temps partiel...).

VOTE

CGT – Solidaires : Contre

FO – CFTC : Pour

La CGT a voté contre car elle dénonce depuis toujours ces situations de flux tendu et comprend que les collègues en arrivent à demander la diminution des horaires d'ouverture de leur service.

Par ailleurs, la Direction a précisé ne pas être opposée à d'autres fermetures temporaires. Ces fermetures pourraient toucher des postes mais aussi des services comme ceux de la filière fiscale.

Cependant, la Direction a précisé qu'elle ne se décidera que si elle reçoit des demandes des chefs de services.

●Ponts naturels pour 2014

Des 6 « ponts naturels » possibles, 4 ont été retenus :

Vendredi 2 mai 2014

Vendredi 30 mai 2014

Vendredi 26 décembre 2014

Vendredi 2 janvier 2015

Pour le lundi 10 novembre 2014, cette possibilité sera débattue ultérieurement en fonction du calendrier des vacances scolaires.

VOTE

CGT – FO – CFTC : Pour

Solidaires : Contre

●Plan de titularisation des personnels contractuels (pour information)

La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 prévoit un dispositif de titularisation des agents contractuels. Ce processus durera 4 ans à compter de la promulgation de la loi.

En Indre-et-Loire, 7 agents sont éligibles au dispositif. Ils ont été informés individuellement par courrier et lors d'entretiens personnalisés.

Sur ces 7 personnes :

- un agent n'a pas souhaité bénéficier du dispositif en raison de son départ à la retraite prévu pour le premier trimestre 2014, départ qui aurait dû être repoussé en raison du stage probatoire de 6 mois.
- un agent doit être titularisée en tant que cadre B pour ne pas subir une baisse de salaire, son dossier a été soumis à la direction générale qui doit statuer

- 5 agents ont fait acte de candidature avec CV et lettre de motivation. Ils participeront à ce recrutement sans concours. C'est la commission locale du 18 décembre 2013 qui décidera après un entretien individuel de 15 minutes de l'aptitude de ces candidats. Ils effectueront un stage probatoire de 6 mois à l'issue duquel ils pourront être titularisés en qualité d'agents (administratifs) techniques des finances publiques. Le directeur général statuera sur les propositions des directeurs départementaux après avis de la CAPN compétente.

Ces agents bénéficieront également d'une formation de 5 jours effectuée localement.

La direction a insisté sur le formalisme de cette procédure qui ne peut qu'être favorable pour les agents contractuels. Pas de licenciement en vue !

● **Affranchissement centralisé du courrier:**

L'économie réalisée par la centralisation du courrier sur l'agglomération de Tours de 101000 euros a conduit la direction à généraliser le dispositif sur tout le département.

Deux options sont envisagées :

Maintien de la tournée de l'équipe technique sur agglomération + sacoches de la poste sur les 19 sites extérieurs

- Recours à une société de transport pour 24 sites + tournée de l'équipe technique pour l'ESI et le CDFIP de Tours

Cette deuxième option sera expérimentée pendant 2 à 3 mois puis sera soumise à appel d'offres si elle s'avère concluante sinon l'option 1 sera retenue.

La deuxième option offre un service plus conséquent en terme notamment de limite de poids de 25 kilos contre 3 pour la poste, de plus le tarif est plus avantageux.

La mise sous plis et l'affranchissement sont concernés par cette centralisation, seuls les courriers spécifiques seront mis sous plis dans les services.

Les syndicats ont fait remarqué que pour les trésoreries ou dans les SIE de nombreux courriers étaient tributaires des applications donc parfois dans des formats non conventionnés pour les enveloppes retenues par la Direction.

De nombreuses manipulations seraient donc à la charge des agents du courrier et devront être prises en compte.

Il est à noter que les 101 000 euros d'économies calculés par l'administration ne comprennent pas les tarifs de la location de la machine plieuse-affranchisseuse. En effet dans la fiche technique, il n'est pas fait mention des dépenses engagées mais seulement des bénéfices réalisés. Le bilan est donc tronqué car on ne peut pas faire un réel comparatif des deux dispositifs.

La CGT a fait remarqué que dans les sites où le dispositif est déjà en place subsistaient encore les machines à affranchir "individuelle" ; la direction est restée évasive soit pour prévenir un éventuel retour en arrière si la centralisation ne fonctionnerait pas soit probablement parce qu'il est parfois plus avantageux de laisser courir un abonnement plutôt que de le résilier.

Une réunion technique aura lieu le 19 décembre prochain.

● **Questions diverses:**

→ **Révision foncière :**

La Direction a précisé que la révision foncière des valeurs locatives des locaux commerciaux qui devait entrer en vigueur en 2015 est repoussée en 2016.

L'opération de révision de 1990 avait connu également un report temporaire avant d'être abandonnée.

→ **Projets de fusions de structures ou de services :**

Une fin d'année pour la DDFIP 37, ses usagers et ses agents, marquée par des annonces catastrophiques qui nous précipitent droit dans le mur :

- 11 suppressions de postes ou structures sans oublier les 17 suppressions d'emplois... suppressions d'emplois qui seront « examinées » au prochain CTL !!!

Dans la droite ligne de la démarche stratégique impulsée par la Direction Générale et plébiscitée par notre direction locale (on se souvient des réunions d'octobre...), il est une fois de plus demandé aux départements de présenter des propositions de nouvelles restructurations de notre réseau (comprendre fermetures et fusions de services et postes !). Prévue initialement dans un cadre triennal, elles pourraient en fait, être mises en œuvre bien plus rapidement.

La Direction d'Indre et Loire va donc soumettre définitivement sa proposition de restructurations à la Direction Générale.

Les dossiers doivent parvenir à Paris en février prochain. Ensuite la DDFIP attendra le feu vert qui conduira notre département un peu plus dans le rouge: moins de service public et moins de proximité.

Les arguments avancés par notre Direction ne manquent pas et ne sont pas franchement nouveaux :

- pour la filière gestion publique, taille des structures, géographie
- pour la filière gestion fiscale, regroupement fonctionnel, missions.

La DG devrait alors, après les élections municipales, valider (partiellement ou totalement) ce projet qui se décline comme suit :

–Pour la filière Gestion Publique :

La Direction constate que les services recouvrement des SIP de Tours fonctionnent avec un nombre insuffisant d'agents.

Elle a donc décidé que les agents en charge du recouvrement de l'impôt à la trésorerie de Tours Banlieue-Sud (TBS située à St-Pierre-des-Corps) seraient transférés vers les SIP du Champ-Girault.

Ce postulat conduit alors la Direction à envisager les rapprochements ou fermetures de postes de l'agglomération de Tours.

De plus, la Direction estime que pour préserver nos missions, il est indispensable de se regrouper. Des postes plus « gros » permettraient d'être plus efficaces. Elle projette donc de fusionner des postes « ruraux ».

Les regroupements envisagés sont :

- Trésorerie de Tours Banlieue-Sud (TBS située à St-Pierre-des-Corps) :

Les agents en charge du recouvrement de l'impôt transférés vers les SIP du Champ-Girault, la trésorerie se spécialise dans la gestion des collectivités locales.

Elle récupérerait alors les gestions des collectivités jusqu'à alors assurées par les trésoreries de Vouvray, de Tours Banlieue Ouest (TBO située à Joué-les-Tours) pour la moitié « Est » de son « portefeuille », et Tours Municipale (juste pour la gestion de Notre-Dame-D'Oé).

- Trésorerie de Tours Banlieue-Ouest (TBO située à Joué-Les-Tours) :

Dans le projet, elle perd la partie Est de son portefeuille transférée vers TBS mais elle récupère les gestions des communes de la trésorerie de Luynes ainsi que les gestions de 3 communes de la trésorerie de Tours Municipale (La Membrolle/Choisille, Mettray et St-Cyr).

- Trésorerie du CHU :

Elle récupérerait la gestion de l'hôpital de Luynes.

Par ailleurs, la Direction n'a pas souhaité proposer la création d'une trésorerie spécialisée dans la gestion des hôpitaux. Elle a considéré que la proximité géographique des postes assurant la gestion comptable des hôpitaux est un plus et que donc elle n'y touchera pas (enfin pas pour l'instant).

- Trésorerie de Vouvray :

Fermeture

- Trésorerie de Luynes :

Fermeture

La mission recouvrement de ces 2 postes sera transférée sur les SIP de Tours.

- Montbazou / Azay-Le-Rideau :

La fin programmée du bail de la trésorerie de Montbazou conduit à déplacer ce service vers le site ISOPARC de Sorigny, où un bâtiment sera construit (cette décision a été validée par les élus locaux et la Direction).

La trésorerie de Montbazou devrait alors déménager en 2015 vers ce nouveau bâtiment, puis, en 2016, « accueillir » la trésorerie d'Azay-le-Rideau.

- Ligueil / St-Maure :

En 2015, la Direction envisage de fusionner ces 2 postes mais réfléchit encore sur le site à retenir (Ligueil ou St-Maure ?).

-Ile Bouchard / Richelieu:

En 2015, la Direction envisage de fusionner ces 2 postes mais réfléchit encore sur le site à retenir (Ile Bouchard ou Richelieu ?).

-Bourgueil / Chinon

En 2016, la trésorerie de Bourgueil devrait être fermée et transférée vers Chinon.

-Pour la filière fiscale :

Des fusions de services sont également mentionnées dans le projet proposé par la Direction.

Toutes ces fusions ne sont que la déclinaison locale de décisions nationales.

Ces restructurations seraient faites en 2015 ou 2016 et portent sur les services suivants :

-Service des Impôts des Entreprises (SIE) de Tours :

Fusion des SIE de Tours Nord et Ouest et fusion des SIE de Tours Sud et Est.

-Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Tours :

Fusion des SIP de Tours Nord et Ouest et fusion des SIP de Tours Sud et Est.

Par ailleurs, les cellules de contrôles sur pièces (CSP) présentes actuellement sur ces 4 SIP seraient fusionnées (aucun changement pour les cellules CSP d'Amboise, Chinon et Loches).

-Services de la Publicité Foncière (SPF) et pôle enregistrement :

Dans le projet de la Direction, les 2 SPF de Tours sont fusionnés avec en plus l'intégration du pôle enregistrement actuellement au SIE de Tours Ouest.

-Centre des Impôts Foncier (CDIF) et SIP :

La fusion SIP / CDIF est à nouveau envisagée. Par contre, la Direction est dans l'incapacité de préciser la forme que prendra cette fusion (création ou pas de cellule foncière dans chaque SIP ? Ou d'un pôle départemental d'évaluation des locaux d'habitation ?).

Cette fusion entraîne la création de pôles départementaux, à savoir le pôle départemental de Gestion Cadastral (PTGC gérant les missions topographiques du cadastre), et le pôle d'évaluations des locaux professionnels (PELP).

-Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoniaux (PCRP) :

La Direction se félicite des premiers résultats de l'expérimentation de ce pôle et propose sa pérennisation.

Mais qu'on se le dise, la Direction se veut rassurante: Aucune suppression d'emplois ne découlera de toutes ces restructurations et une attention sera portée aux demandes de mutation pour les agents impactés (priorités, indemnisations, ...).

Les changements concernant la filière gestion fiscale ne devraient pas intervenir avant le transfert des postes de TPM et la Paierie.

Volet communication de la DDFiP... l'annonce a été faite le 16 décembre aux chefs de service. Par contre il ne serait pas fait d'annonce avant les élections municipales, au public et élus ...!

....Avec les Bons Vœux 2014 de notre Direction !!!

Nous communiquerons prochainement sur les problèmes qu'occasionneront ces réformes.

Vos élus:

Catherine BONGARD, Laurence FAUCOMPTE, Irène GAILLARD, France URGON et Ronan LE NEZET



Coordonnées de la section CGT Finances Publiques 37:

Le site local : <http://www.financespubliques.cgt.fr/037/>
Adresses : 94 boulevard Béranger 37032 TOURS Cedex 9
40 rue Edouard Vaillant 37060 TOURS Cedex 9
Tél : 02 47 21 74 27 (local blvd Béranger)
Courriel : cgt.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr

